



COMPTE RENDU DU CHS DU 14/10/11

L'ordre du jour était :

- 1) Approbation des procès-verbaux du 14/04 et du 21/06
- 2) Examen des registres hygiène et sécurité
- 3) État d'avancement du programme d'intervention 2011 et l'utilisation de son solde
- 4) Examen du rapport annuel du Président pour l'année 2010
- 5) Examen du rapport annuel du médecin de prévention pour l'année 2010
- 6) Examen des documents uniques actualisés de la DDFiP et ENBD
- 7) Questions diverses

L'examen des registres hygiène et sécurité ont permis de détecter des demandes qui étaient encore en cours d'examen, soit en attente de réponses de la part de la direction, soit sans aucune réponse donnée aux agents, parfois avec plus d'un an d'attente.

Notre organisation syndicale a demandé au directeur de donner une réponse sans délai à ces demandes et plus particulièrement à celle concernant un problème de sécurité à la trésorerie de Courçon dont la demande est en attente depuis 3 ans (installation d'une vitre de sécurité). Nous notons avec satisfaction que cette intervention, a, depuis, été effectuée.

Il est essentiel pour notre organisation syndicale que les problèmes de sécurité du personnel soient prioritaires. Ils ne peuvent souffrir d'aucun délai, les agents n'étant pas responsables du manque de moyens de l'Etat.

Le solde disponible du programme d'intervention était de 13 602,88 € à utiliser avant le 31 décembre. Nous avons été obligés de faire des choix car le chiffrage des demandes d'interventions était bien supérieur au montant disponible.

Notre organisation syndicale est intervenue pour déplorer que les mesures de rénovation et d'hygiène de la trésorerie de St Genis de Saintonge ne soient financées qu'à moitié par le CHS et que les agents doivent attendre les crédits 2012 de la direction pour finir, nous l'espérons, la totalité des travaux nécessaires dans ce poste comptable.

Le solde a permis d'acheter des fauteuils ergonomiques pour quelques agents souffrant de pathologies spécifiques, des bras support écran pour l'ENBD et la DGDDI, d'installer des vitres de sécurité pour la trésorerie de Marennes et de financer différents travaux de prévention des risques à la DDFiP et à l'ENBD.

Il est à souligner, une nouvelle fois, que le CHS n'obtiendra pas les 5 % restant de sa dotation globale. Une fois encore, les agents du département en subiront les conséquences sur leur conditions de travail.

Le rapport du Président n'apporta aucun commentaire particulier. Il est toutefois à noter, concernant le rapport du médecin de prévention, qu'un nombre important d'agents souffrent dans leur travail au sein de notre département. Ce constat est malheureusement sous évalué car beaucoup d'agents n'osent pas se rapprocher du médecin de prévention et restent isolés face à leur détresse. Nous rappelons que le médecin de prévention peut être contacté à tout moment et qu'il existe deux points de consultation : La Rochelle et Saintes.

La révision du document unique concernant la DDFiP et l'ENBD a permis, grâce aux différents groupes de travail, de cibler les priorités et d'ajuster le calibrage des risques encourus.

Vos représentants au CHS : Florence LECLERCQ et Maguy GUILLARD